ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

bibliothèques publiques et médiathèques

Question écrite n° 47751

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes sur l'intérêt que présenterait l'ouverture de sections européennes dans les bibliothèques et médiathèques des villes de notre pays. En effet, à l'image de plusieurs pays européens, il pourrait s'avérer utile que les bibliothèques de notre pays puissent ouvrir, en coordination avec les collèges et lycées de leur territoire, des sections de livres et de journaux dans les langues européennes enseignées. Ces secteurs spécialisés de livres en langues étrangères pourraient aussi utilement s'articuler avec les jumelages existants avec ces collectivités européennes. Le secrétariat d'État aux affaires européennes pourrait parrainer cette opération qui se pérenniserait dans les années qui viennent. Il lui demande de lui préciser sa position sur cette suggestion.

Texte de la réponse

Le secrétaire d'État chargé des affaires européennes remercie l'honorable parlementaire de cette proposition très intéressante. Il ne manquera pas de l'évoquer avec son homologue de l'éducation nationale afin de voir quelle logistique pourrait être mise en place pour que cette suggestion soit mise en oeuvre. Il tient à rappeler que le Gouvernement met en oeuvre des actions ponctuelles de sensibilisation à la construction européenne en direction des publics scolaires : cahiers de vacances européens, concours web lycéen sur l'Europe, développement des partenariats européens entre établissements programmes européens de mobilité. Conscient du besoin d'une information simple et accessible sur la construction européenne, le secrétaire d'État chargé des affaires européennes soutient par ailleurs le site www.touteleurope.fr, qui offre une information pédagogique sur l'Europe, son histoire, son fonctionnement et les politiques qu'elle conduit. Un site destiné spécifiquement aux jeunes de 15 à 25 ans, www.leseuronautes.eu, a été lancé en octobre 2008 avec le soutien de la Commission européenne.

Données clés

Auteur : M. Éric Raoult
Circonscription : Seine-Saint-Denis (12e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 47751
Rubrique : Archives et bibliothèques
Ministère interrogé : Affaires européennes (II)
Ministère attributaire : Affaires européennes (II)

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 5 mai 2009, page 4095
Réponse publiée le : 23 juin 2009, page 6107